

Extrait du registre des délibérations

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi seize avril, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°65-2026-04-29

Etaient présents :

M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Christophe DOUCHAIN, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Rebecca CHATILLON, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. Marc COUSIN, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Jean-Christophe SERGENT à M. Etienne MAES
Mme Véronique BALLY à Mme Anne DACHICOURT
Mme Martine GOURNAY PRUD'HOMME à M. Jean-Luc MARCOTTE
M. Jackie BAHEUX à M. Benoit LONGUET

Etaient remplacés :

M. Dominique CHIVET par M. Benoit DELATTRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie THERRY
M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY

Etaient absents :

M. Christophe COUSIN
M. Jean-Claude RETAUX

Secrétaire de séance :

Mme Julie WALLE

Nombre de membres en exercice	
Nombre de membres présents	43
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusés	0
Absents	2
Nombre de votes	50

Délibération n°65-2026-04-29

Objet : état des indemnités des élus année 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 a modifié un grand nombre de règles applicables aux collectivités et à leurs groupements parmi lesquelles la présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus.

Cet état doit présenter les indemnités de toute nature que perçoivent les élus locaux siégeant au Conseil Communautaire.

Considérant l'obligation d'établir un état annuel présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Communautaire,

Il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte de l'état annuel des indemnités versées aux élus communautaires tel qui lui est présenté :

Etat des indemnités des élus Année 2025

Civilité	Nom	Prénom	Déclaration montant brut annuel	Formation	Frais de déplacement
Monsieur	HERDUIN	Aimé	11 705,16 €	-	
Monsieur	PRUDHOMME	Claude	32 802,00 €	-	
Monsieur	CAZIN	Thierry	11 705,16 €	-	
Monsieur	GEST	Samuel	11 705,16 €	-	
Monsieur	FOURCROY	Christophe	11 705,16 €	-	
Monsieur	DOUCHAIN	Christophe	11 705,16 €	-	
Monsieur	LOUVET	Alain	11 705,16 €	-	
Monsieur	COUSIN	Christophe	8 563,08 €	-	
Monsieur	DEMOLLIENS	Marc	11 705,16 €	-	
Monsieur	DUTRIAUX	Ludovic	11 705,16 €	-	
Monsieur	LACHERE	Vincent	8 563,08 €	-	14,20 €
Madame	THOMAS	Anita	11 705,16 €	-	

A l'unanimité, le Conseil Communautaire prend acte de l'état annuel des indemnités versées aux élus en 2025.

Fait et délibéré à Desvres, le 29 avril 2026

La secrétaire de séance



Julie WALLE

Le Président



Christophe FOURCROY